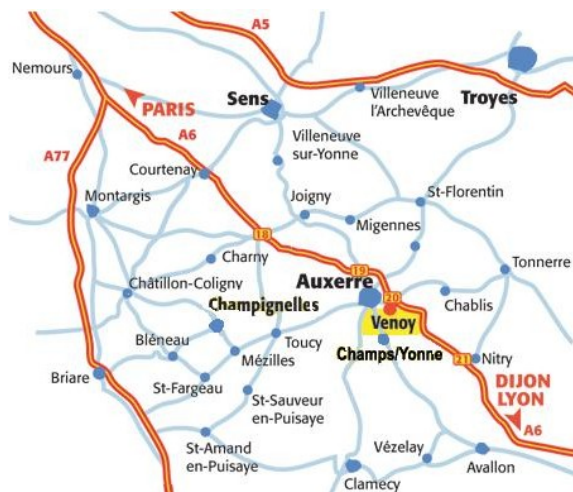


Se rendre sur les lieux



En covoiturage :
www.covoiturage.mobigo.bourgogne.com



Remerciements

Pour son accueil :

L'EPL des Terres de l'Yonne

Pour leur implication dans la préparation de cette journée :

Bruno Bardos, ARS 89 ; Bertrand Augé et Bertrand Fréchet, DDT 89 ;

Edith Foucher, Chambre d'agriculture 89 ; Hélène Levieil, SEDARB ;

Xavier Antoine et Marie Wagner, association Plaine du Saulce ; Hervé Raton, SATEP ;

Maxence Belle et Sophie Morvannic-Hébert, AESN

Partenaires



La protection de captages face aux pollutions diffuses

Le rôle de l'élu local : comment assurer au mieux la maîtrise d'ouvrage du projet ?

Journée d'échanges

Vendredi 29 novembre 2013
 9h00 - 13h00



Lycée agricole de Venoy (89)

Journée co-organisée par :



Avec le soutien de :



Protection de captages face aux pollutions diffuses : comment, pour les élus, assurer au mieux la maîtrise d'ouvrage du projet ?

De nombreuses ressources en eau sont affectées par les pollutions diffuses, notamment par les nitrates et les pesticides. L'exposition potentielle des populations à des risques sanitaires relève de la responsabilité des collectivités. Aussi, l'Agence de l'eau Seine Normandie et Alterre Bourgogne, avec le soutien de l'Agence régionale de santé et d'autres partenaires, organisent une journée d'échanges d'expériences dans l'Yonne **à destination des élus locaux, des agents des collectivités et de tous maîtres d'ouvrage** engagés dans la réalisation d'un projet de protection d'aires d'alimentation de captage, initié, en cours ou réalisé. Deux tables rondes permettront de débattre autour des difficultés rencontrées, et sur les réponses et les solutions possibles.

9h00 - 9h15 Accueil

9h15 - 9h30 **Ouverture** : par Olivier Fauriel, Directeur Territorial Seine Amont-Agence de l'eau Seine Normandie et Nadège Austin, directrice-Alterre Bourgogne.

9h30 - 10h00 **La reconquête de la ressource en eau, où en est-on en Seine-Amont ?**

- **Etat des lieux et évolution de la qualité des ressources en eau potable** ; point d'avancement des démarches de protection des aires d'alimentation de captages par rapport aux objectifs DCE et Grenelle
Agnès Mangin-Philippe, chargée de mission pollutions diffuses-DREAL Bourgogne
- **La démarche préventive : de la concertation au programme d'action**
Sophie Morvannic-Hébert, chargée d'opérations Collectivités-Agence de l'eau Seine-Normandie

Questions et échanges avec la salle

10h00 - 12h15 **Tables rondes** animées par Sylvain Allemand, journaliste - essayiste en développement durable, avec la participation d'Alexandra Villarroel, chargée de mission « dialogue territorial » du réseau AFIP (Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales)

- **La concertation et la communication auprès des acteurs locaux : comment les élus peuvent-il l'organiser et avec qui ?**

- **Mise en œuvre du programme d'action : comment les élus peuvent-ils se l'approprier ?**

Témoignages et partage d'expérience :

Lionel Thomas, conseiller municipal de Migennes (captage de la Fontaine aux Seigneurs, 89) ; Philippe Balizet, président du Syndicat des Hautes-Côtes (source de Chevannes, 21) ; Paul Berthiot, président du Syndicat de la Râcle (captage du Puits de la Râcle, Aiserey, 21) ; Christian Deschamps, président du SIVU de Saint-Hubert et maire d'Egriselles-le-Bocage (source de Saint-Hubert, 89) ; Claudine Boisorieux, maire de Clamecy (captage de la Fontainerie et du Foulon, 58) ; Philippe Lelong, conseiller municipal de Piffonds (89).

Questions et échanges avec la salle

12h15 -12h30 **Faire de la protection de captage un projet commun de territoire :**
Analyse des échanges Alexandra Villarroel-Réseau AFIP

12h45 - 13h00 **Clôture** par l'AESN et Alterre Bourgogne

13h00 -14h00 Repas en commun au lycée (pour ceux qui le souhaitent)

INSCRIPTIONS

Avant le 21 novembre 2013

en ligne <http://inscription-captages.alterre-bourgogne.org>

ou à l'aide du coupon ci-dessous **à renseigner puis à renvoyer :**

par courrier à Alterre Bourgogne, 9 bd Rembrandt, 21000 DIJON **ou par fax** au 03.80.68.44.31

Nom : Prénom :

Organisme :

Adresse :

Code postal et ville :

Qualité :

Téléphone : Courriel* :

**Obligatoire pour confirmation d'inscription*

☐ Participera à la matinée

☐ Réserve un repas au lycée

(14 euros à régler par chèque à l'ordre de : LEGTA La Brosse)